

# SERVICE SANTÉ DE JUIN 2018



*Le mois  
de JUIN 2018  
à*

## **PONT DE ROIDE VERMONDANS**

### **Le mot du Maire**

*Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,  
Chers amis,*

*Avec la belle saison, les fêtes de plein air vont animer notre cité : en juin, le 2, Festi'Projets, le 16, le Festival des Jeunes Talents, les 15 et 16, la Braderie, le 21, la Fête de la Musique, en juillet-août, les "Vendredis Musique", la Fête Nationale avec feu d'artifice et bal populaire gratuit le 13 juillet... Il est bon, il est sain de faire la fête, en famille, entre amis. Mais celle-ci doit rester dans certaines limites qu'imposent le respect pour sa santé, le respect de l'Autre, le respect de notre cadre de vie.*

*J'ai rappelé aux grandes surfaces que la vente de boissons alcoolisées était interdite aux moins de 16 ans, j'ai rappelé aux cafetiers la réglementation concernant l'alcool, les nuisances, le bruit, l'horaire de fermeture (1 heure du matin sauf 21 juin et 13 juillet).*

*J'invite les parents à veiller sur leurs adolescent(e)s pour leur santé, leur sécurité et la nôtre. Nous aimons notre ville, notre cadre de vie, respectons-là et faisons-là respecter.*

*Je souhaite, à toutes et à tous, un bon mois de juin à Pont de Roide - Vermondans et une bonne fête des pères le 17 juin.*

*Sincèrement et cordialement vôtre  
Denis ARNOUX*

### **MÉDECINS**

**APPELER  
le 39 66**

*Si urgence, appeler  
le 15*

Le service de garde va du samedi 12 h (ou veille de jour férié à 20 h) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 h.

Et toutes les nuits de la semaine de 20 h à 8 h.

**APPELER  
le 32 37**

La mise à jour des cartes vitales doit s'effectuer dans les pharmacies

### **Le 3237 : PHARMACIES DE GARDE**

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou veille de jour férié) à 19 h au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 h.

Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou jour férié) précédent.

Samedi 2 LESCA (Blamont)  
Dimanche 3 LESCA (Blamont)  
Lundi 4 PÉGEOT - DOILLON

Samedi 9 ANEDA (Mathay)  
Dimanche 10 ANEDA (Mathay)  
Lundi 11 PÉGEOT - VOYENET

Samedi 16 SAGUIN (St-Hippolyte)  
Dimanche 17 SAGUIN (St-Hippolyte)  
Lundi 18 VOYENET - DOILLON

Samedi 23 DOILLON  
Dimanche 24 DOILLON  
Lundi 25 PÉGEOT - DOILLON

Samedi 30 VOYENET  
Dimanche 1<sup>er</sup>/07 VOYENET  
Lundi 2/07 PÉGEOT - VOYENET

### **CHIRURGIENS-DENTISTES**

Le service de garde des chirurgiens-dentistes est assuré les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h

**APPELER le 39 66**

### **KINÉSITHÉRAPEUTES**

M. et Mme Piotr KACPERSKI - 29 rue de la Gare - 09 53 38 67 15  
M. Olivier PARROD - 3 A rue de la Résistance - 03 81 92 54 33  
Mme Michelle PERRIGUEY - 50 rue de Besançon F. Mitterrand - 03 81 92 72 54

**Ambulance VIEILLE/MARADENE** Tél. 03 81 92 41 41

### **TAXIS**

**M. LABOUREY (Écot)** : 06 07 72 82 01

**AUDINCOURT ASSISTANCE** : 03 81 34 53 53

### **CENTRE DE SOINS INFIRMIERS et SIAD**

3 A rue de la Résistance - Tél. 03 81 92 41 09

### **Mlle WALTEFAUGLE Infirmière**

48 rue de Besançon-François Mitterrand - Tél. 06 79 64 87 47

### **Mme CAMBOLY Infirmière**

48 rue de Besançon-François Mitterrand - Tél. 03 81 92 35 89

### **Mme FAHY et Mme SCHERRER Infirmières**

29 rue de la Gare - Tél. 06 13 25 09 54

### **PSYCHOLOGUE**

Mme Catherine ALBINI - Tél. 03 81 92 54 34

### **SAGE-FEMME**

Mme Isabelle MAIGNIEN - 4 rue de la Gare - Tél. 06 50 82 70 63

### **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES ROCHES**

17, rue d'Alsace - Tél. 03 81 92 25 55

### **MAIRIE**

#### **PONT DE ROIDE - VERMONDANS**

Tél. 03 81 99 42 42 - Fax 03 81 96 40 92

N° Vert : 0 8000 25 150

Courriel : [mairiepontderoide@wanadoo.fr](mailto:mairiepontderoide@wanadoo.fr)

Site : <http://ville-pontderoide-vermondans.com>

ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

#### **VERMONDANS - Tél. 03 81 96 41 58**

Permanences du lundi au vendredi de 13 h 30 à 14 h.

### **COMMUNIQUÉ : RÉPONSE AUX COURRIELS**

Nous ne répondons aux courriels que si sont indiqués les noms, prénoms, adresse postale et n° de téléphone de leurs auteurs.

Mairie Pont de Roide - Vermondans

# PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX du 27 AVRIL 2018

## I. RÉNOVATION TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise POLYTAN pour un montant de 618 430,36 € TTC dont 467 604 € TTC pour la tranche ferme et 150 826,36 € pour la tranche additionnelle à confirmer ou infirmer avant mai 2019.

Accord unanime du Conseil Municipal.

## II. VOIRIE - SÉCURITÉ

### 1. Réfection rue des Bouleaux et complément rue des Murgers

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise CLIMENT pour 48 646,60 € TTC.

### 2. Réfection trottoirs haut rue de Besançon - F. Mitterrand - Grande Rue.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise EUROVIA pour 116 899,68 € TTC.

## III. EAU ET ASSAINISSEMENT

### - Reprise de la canalisation d'eau potable, haut de la rue Besançon-F. Mitterrand - Grande Rue.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer le marché avec l'entreprise FANTINI pour 71 583 € TTC.

## IV. VIE ASSOCIATIVE - SPORT - CULTURE

### 1. Festival des Jeunes Talents : 16 juin 2018.

Participation communale : 3 800 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

### 2. "Festi'Projets du 2 juin 2018.

Subvention de 600 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

### 3. FNACA : subvention pour exposition : 200 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

### 4. Teddy Bear Side : partenariat 2018 : 500 €.

24 voix pour et 2 abstentions.

### 5. Convention PMA - Commune pour "Marché du Soir" du 24 août 2018.

Accord unanime du Conseil Municipal.

## V. VIE SCOLAIRE

### - Subvention à cinéma "Le Foyer" pour PEDT : 818 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

## VI. ENFANCE

### - Actualisation du règlement "Les Rudibambins".

Accord unanime du Conseil Municipal.

**LE "MOIS" EST SUR INTERNET**  
<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

## HORAIRES RUDIBUS

Le Rudibus tourne le matin du mardi au vendredi inclus de 8 h 45 à 10 h 45 et l'après-midi du lundi au vendredi entre 13 h 45 et 17 h 45, selon le circuit prévu. Horaires indicatifs de quelques points de passage.

Rues	Matin		Après-midi			
Château	8 h 45	9 h 45	13 h 45	14 h 45	15 h 45	16 h 45
Émile Peugeot	8 h 50	9 h 50	13 h 50	14 h 50	15 h 50	16 h 50
Combe aux Eaux	8 h 55	9 h 55	13 h 55	14 h 55	15 h 55	16 h 55
Jardins	9 h 00	10 h 00	14 h 00	15 h 00	16 h 00	17 h 00
Maison Pour Tous	9 h 05	10 h 05	14 h 05	15 h 05	16 h 05	17 h 05
Rochette	9 h 10	10 h 10	14 h 10	15 h 10	16 h 10	17 h 10
Château Gaillard	/	/	/	/	/	/
Marronniers (vers Inter)	9 h 15	10 h 15	14 h 15	15 h 15	16 h 15	17 h 15
Champs du Haut	9 h 20	10 h 20	14 h 20	15 h 20	16 h 20	17 h 20
Neuchâtel*	9 h 25	10 h 25	14 h 25	15 h 25	16 h 25	17 h 25
Marronniers (vers Inter)	9 h 30	10 h 30	14 h 30	15 h 30	16 h 30	17 h 30
Gravale	/	/	/	/	/	/
12 Septembre	9 h 35	10 h 35	14 h 35	15 h 35	16 h 35	17 h 35
Église	9 h 40	10 h 40	14 h 40	15 h 40	16 h 40	17 h 40
Château	/	10 h 45	/	/	/	17 h 45

\*Passé à Neuchâtel Urtière les mercredis et vendredis après-midi

# ENVIRONNEMENT

Habitants de Pont de Roide - Vermondans, le mardi de 14 h à 16 h 30 : **RAMASSAGE A DOMICILE DES BRANCHAGES**, herbe de tonte (dans des sacs poubelle), bois (planches et poutres).

Tarif : 10 €, 27 €, 57 € par enlèvement selon le volume. Présence indispensable lors du ramassage. Téléphonez ou inscrivez-vous en Mairie.

**Benne déposable : 45 € pour mise à disposition chez l'habitant du vendredi après-midi au lundi matin - 7 m<sup>3</sup> : déchets verts.**

## 6 POINTS "R"

Rue des Bouleaux - Rue du Vieux Moulin  
 Rue du 4<sup>e</sup> RTT - Rue du Port (Près de la passerelle)  
 Stade de Vermondans - Allée Jean-Moulin

Ils sont accessibles en journée. Conteneurs mis à votre disposition pour le tri sélectif :



Réservé VERRE  
 Verre d'emballage uniquement (pas de vitre)



Réservé CARTON  
 Carton d'emballage propre et plié



Réservé BOUTEILLES PLASTIQUES  
 Bouteilles plastiques et "briques" Aérosols - Boîtes métalliques boîtes de conserve

Tous les textiles et chaussures usagés, vêtements, linges de maison (tout tissu) bien emballés hermétiquement. Le Secours Catholique rue de la Gare est aussi un point de dépôt.

**Ne mettez donc plus ces produits à la poubelle.**  
 Pour tout problème, contacter  
 Pays de Montbéliard Agglomération - 03 81 31 84 99

## RÉCUPÉRATION DU PAPIER par l'A.U.O.

**RAPPEL :** Veuillez apporter vos papiers ficelés, en éliminant  
 - plastique - papier argenté - carton - papier carbone  
 - papier kraft - enveloppes

Vous évitez ainsi un trop gros travail à l'équipe de bénévoles responsable du tri. D'avance merci.

## POINTS DE COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

- Pharmacie Doillon - 6 rue de Besançon F. Mitterrand
- Pharmacie Pégeot - 1 rue de Besançon F. Mitterrand

## ORDURES MÉNAGÈRES

### RAMASSAGE LE MERCREDI

Dépôt la veille après 19 h et avant 5 h le mercredi matin

**APRÈS LA COLLECTE, LES BACS À O.M. SONT À RENTRER SUR VOTRE PROPRIÉTÉ**

### DIVERS ET ENCOMBRANTS, PAS DE COLLECTE CE MOIS-CI

Prochaine collecte LUNDI 11 JUIN, appeler PMA (03 81 31 34 99) au moins 48 heures avant le jour de la collecte.

## DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

TÉL. 03 81 93 22 70

Vermondans sortie route de Dambelin

- Lundi et vendredi : 14 h - 19 h
- Mercredi et samedi : 9 h - 12 h  
14 h - 19 h

## EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL "Règlement communal de Police Générale" (Police des animaux et de leur protection) du 01.08.2007

**"Article 12 : Les prescriptions municipales sur les chiens, chats, pigeons sont régies par les mêmes textes que le Règlement Sanitaire Départemental et sur la loi relative aux animaux dangereux.**

• **12.01 : Ordre et tranquillité publics.** Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher :

1. de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris, chants ou aboiements,
2. de porter atteinte à la sécurité d'autrui (Environnement comportemental auprès d'un vétérinaire en cas de morsure),
3. de créer un danger pour la circulation,
4. de porter atteinte à l'hygiène publique.

• **12.02 : Animaux errants.** Il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique. Les chiens doivent être munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur propriétaire. Les chats doivent être vaccinés et tatoués ou porter un collier sur lequel doivent être mentionnés les noms et adresses de leurs maîtres. En outre, chaque chien doit être identifié par un tatouage ou au moyen d'une puce électronique.

• **12.03 :** En cas de violation du présent article, l'animal peut être mis en fourrière auprès de l'Association de Défense et de Secours aux Animaux, sise à Arcey 25750 au 22 rue du Stade, sans préjudice de l'amende qui peut être prononcée. La restitution est subordonnée au paiement des frais de transport, de fourrière et d'examen vétérinaire.

• **12.04 : Animal d'une espèce réputée dangereuse.** Réglementation spécifique sur les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008).

• **12.05 : Obligation de tenir les chiens en laisse.** Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse à moins qu'il ne soit suffisamment éduqué pour se conduire de manière à ne pas importuner autrui, pour rester à proximité de son maître et pour répondre au rappel de celui-ci. L'accès des chiens dans les lieux où se déroulent des manifestations publiques est interdit, de même que dans tous les locaux commerciaux.

• **12.06 : Déjections et dégradations :**

Les personnes accompagnées d'un chien ou d'un autre animal sont tenues de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci :

1. de souiller ou d'endommager les voies publiques et leurs abords ainsi que :

- a) Les parcs et promenades, les marchés, les squares, les places de jeux, de sports ou de loisirs, les parties communes des écoles et leurs abords.
- b) Les vasques, bacs, jardinières et autres objets de décoration placés sur les voies et places ouvertes au public.
- c) Les espaces verts et décorations florales qui sont aménagés en bordure d'une place ou d'une voie publique sans être séparés par une clôture.

Les propriétaires sont tenus d'effectuer le ramassage des déjections de leurs animaux, des sacs plastiques spéciaux 100 % biodégradables sont mis gratuitement en Mairie à la disposition des administrés.

• **12.08 : Jet de nourriture.** Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats, chiens et pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible."

Des sacs bio bag sont à votre disposition  
en Mairie de Pont de Roide

### AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (42 rue du Gal Herr)

• **CCAS :** Le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 - Fermé le lundi matin.  
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous.  
Tél. 03 81 92 27 92

• **Salle B :**

- **Défenseur des droits :** le 27 de 9 h à 12 h
- **Assistante sociale de la CPAM :** sur rendez-vous.  
Téléphoner au secrétariat service social à Montbéliard au 3646 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h sauf vendredi 16 h.
- **CAF :** Tous les jeudis de 9 h à 11 h - Sauf vacances scolaires
- **Aide à la recherche d'emploi :** le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 **IDEIS - DEFI**
- **A l'étage :** **CSF** le 13 de 14 h à 15 h et le 22 de 11 h à 12 h.  
Tél. 06 30 48 74 51 - 03 81 92 29 41
- **Salle Club du 3<sup>e</sup> Age :** **FNATH** (Association des handicapés(es) et des accidentés(es) de la vie) - Tél. 06 40 09 27 13 - Le 27 de 10 h à 11 h.

### ENTRAIDE ALIMENTAIRE (2 rue du Vieux Moulin)

Tél. 03 81 92 42 18 ou 03 81 92 23 42 - Le vendredi de 13 h à 16 h.

### A LA MAIRIE Tél. 03 81 99 42 42

- **AIIVI (Aide aux Victimes d'Infractions)** - Tél. 03 81 91 70 07  
contact@aiivi.fr - www.aiivi.fr - Le 13 de 14 h à 16 h.
- **Conciliateur de Justice :** les 6 et 20 de 9 h à 11 h 30, prendre rendez-vous en Mairie.

### A LA MAISON POUR TOUS - Tél. 03 81 99 33 99

- **IDEIS MISSION LOCALE (Espace Jeunes)** sur RDV au 03 81 71 04 00 les mardis et vendredis : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
- **Rencontre et permanence des retraités, pré-retraités et chômeurs de plus de 50 ans de l'ULR CFDT retraités de Pont de Roide** - Tél. 03 81 71 04 00 : le 7.

### L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (EAJE) - "Les Rudibambins" 15 rue du 12 septembre - Tél. 03 81 92 49 41 de 7 h à 18 h 15

Réservation souhaitée au plus tard une semaine à l'avance (places limitées).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 19 rue du 12 septembre Tél. 03 81 31 68 73  
Mercredi de 9 h à 12 h - Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous.

### AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL 13, rue du 12 septembre Tél. 03 81 99 85 00

Le Centre est fermé au public le mardi après-midi et mercredi après-midi (mais permanence téléphonique assurée), ainsi que le vendredi après-midi.

- Permanence de l'infirmière : le lundi après-midi sur rendez-vous Tél. au 03 81 99 85 00  
Possibilité de peser les nourrissons.
- Assistante sociale le mardi et le jeudi de 9 h à 11 h 30 sur rendez-vous.
- Consultation infantile le **mercredi matin** sur rendez-vous.
- **UDAF : le 28.**
- Permanence **Association "Travaillons Ensemble"** uniquement sur rendez-vous. (Tél. au 03 81 32 16 61) le **vendredi 15** de 9 h à 12 h.

### AU CHATEAU HERR

- **APP** (Atelier Pédagogique Personnalisé) 03 81 92 28 23. Formation pour adultes.

ANCIENS COMBATTANTS : UNC : M. Matusik - 03 81 96 90 24 - Permanence le 29.

FNACA : M. René Chardon - 06 52 98 23 64

SECOURS CATHOLIQUE Jeudi : Maison Paroissiale (27 rue de la Gare) de 14 h à 16 h (sauf vacances scolaires). Les responsables remercient les donateurs de bien vouloir apporter des effets "propres".

ASSOCIATION DES FAMILLES : derrière le CCAS, 42 rue du G<sup>al</sup> Herr. Tous les jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

### PERMANENCE OFFICE PUBLIC D'H.L.M., Habitat 25 : 03 81 90 71 26

- M. CROTTET, Chef de Secteur, permanence téléphonique du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h (16 h le vendredi).

### PERMANENCE NEOLIA (SAFC) : 03 81 92 41 11

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 15 h.

PERMANENCE AMICALE C.N.L. DES CHARMILLES : 03 81 92 45 22 et 07 81 99 10 27 - Mercredi de 10 h à 12 h - Internet : amicaledescharmilles@gmail.com

PÔLE EMPLOI Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr

## MANIFESTATIONS A LA SALLE POLYVALENTE "Michel Tarreinbergue"

- **Samedi 2** : GJ Rudipontain - **Soirée dansante**
- **Samedi 9** : École Maternelle Louis Pergaud - **Spectacle de fin d'année** (matin).  
Club Combat des Deux Vallées - **Feux de la St Jean**
- **Samedi 23** : École des Halles - **Spectacle musical annuel** (matin)
- **Samedi 30** : École maternelle des Lilas - **Spectacle de fin d'année** (matin)
- **Dimanche 1<sup>er</sup> juillet** : USPV Football - **Vide grenier**

## LES ACTIVITÉS DE LA MAISON POUR TOUS BUREAU DE TOURISME - Tél. 03 81 99 33 99

[www.mpt-pontderoide.fr](http://www.mpt-pontderoide.fr)

**HORAIRES** : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Samedi : 9 h - 12 h.

- **Judi 7 à 9 h** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Mont Miroir  
Responsable : Maryse Vuillemin
- **Judi 14 à 8 h 30** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Creux du Van  
Responsable : André Domenico - Apportez votre carte d'identité
- **Judi 21 à 8 h 30** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Rouge Gazon  
Responsable : Hervé Gullaud
- **Judi 28 à 8 h 30** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Lac de la Seigneurie  
Responsable : Michel Rouillier

### RANDONNÉE POUR TOUS

- **Judi 7 à 9 h** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Bourguignon  
Responsable : Guy Debant
- **Judi 14 à 9 h 30** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Roche d'Or  
Responsable : Jacky Balmas
- **Judi 21 à 9 h** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Hérimoncourt  
Responsable : Simone Barre
- **Judi 28 à 9 h 30** : **Randonnée Pédestre** - Circuit : Bonnal  
Responsable : Guy Debant
- **Samedi 16** : **MPT et collèves en scène** - A partir de 18 h. Parc du CCAS de Pont de Roide - Vermondans - Spectacle des ateliers danse, cirque et hip-hop de la MPT.  
Chorales des collèves de Blamont, Pont de Roide - Vermondans et St Hippolyte  
Concert de "La Cafetera Roja" - Petite restauration sur place.

- **Du 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet** : **exposition des ateliers Arts Plastiques et Bande Dessinée** - Thème : la plage et le fantastique - Aux Halles  
Samedi et dimanche : 14 h - 19 h - Du lundi au vendredi : 16 h - 19 h.

### ASPIR

ASPIR travaille sur "**Pont de Roide - Vermondans et la Grande Guerre**"  
Pour alimenter son exposition de l'automne prochain, ASPIR aimerait rencontrer les personnes possédant des documents concernant :

- Les Poilus de la localité, les infirmières, les mairaines de guerre... (photos, courriers, doc. militaires, journal de guerre...).
- La vie à Pont de Roide - Vermondans pendant cette douloureuse période.  
Merci de contacter Nicolas Pouhin de la Maison pour Tous - 03 81 99 33 96

### CINÉMA "LE FOYER" Son Dolby Stéréo - Salle climatisée

La programmation se faisant à la semaine, veuillez consulter l'affichage.

**Salle classée Art et Essai - 3D sur certains films. Projection NUMÉRIQUE son numérique 7.1** - Accès handicapés et mal entendants.

**Rappel des sites pour la programmation** : <http://www.cinepontderoide.fr>

Le site web : <http://lefoyer.cine.allocine.fr> étant toujours alimenté par Allociné

## OBJETS TROUVÉS

Tout objet trouvé sur la voie publique peut être déposé au service Accueil de la Mairie de Pont de Roide - Vermondans.

Mois de décembre : 2 montres - Mois de janvier : 1 trousseau de 5 clés

Mois de février : 1 paire de gants enfants, 1 alliance, 1 porte monnaie

Mois de mars : 1 porte-clés avec 2 clés, 1 téléphone portable

Mois de mai : 1 parapluie

## RESPECT DE L'AUTRE - REPOS - PROPRIÉTÉ

Extrait de l'arrêté municipal sur le bruit du 01/08/2007

### 09-03 : Propriété privées

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou électriques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,

L'utilisation de tronçonneuses thermiques pour le façonnage du bois de chauffage est interdite.

**Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.** L'usage de dispositifs tels que les colliers anti-aboiement, dissuadant les animaux d'aboyer de manière répétée et intempestive, pourra être prescrit par le Maire.

## RAPPEL - SÉCURITÉ CUVES À FUEL

Le 27 avril dernier, le Doubs à Pont de Roide - Vermondans a subi une pollution d'hydrocarbure d'origine domestique accidentelle. "Les réservoirs doivent être équipés d'une enveloppe secondaire étanche... A défaut d'une enveloppe secondaire, ils doivent être placés dans une cuvette de rétention étanche et incombustible dont la capacité est au moins égale à celle du stockage" (Extrait de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2004).

Une vigilance s'impose pour préserver au mieux la qualité des eaux. En cas de difficulté pour la mise en oeuvre de ces démarches, contacter la Mairie au 03 81 99 42 42

## LE "MOIS" EST SUR INTERNET

<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

## ORDURES MÉNAGÈRES

### RAMASSAGE LE MERCREDI

Dépôt la veille après 19 h et avant 5 h le mercredi matin

**APRÈS LA COLLECTE, LES BACS À O.M. SONT À RENTRER SUR VOTRE PROPRIÉTÉ**

**Depuis MAI, PMA collectera UNIQUEMENT LES BACS**  
**Contactez PMA au 03 81 31 34 99**  
**si vous n'en avez pas en votre possession.**

## RAPPEL SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **RESPECTER LES LIMITATIONS** de vitesse 50 km/h en ville, 30 km/h vers les écoles

- Pour une livraison, un chargement rapide, arrêtez vous **contre le trottoir, pas sur le trottoir (PV 135 €).**

- Les trottoirs et certains espaces sont réservés **exclusivement** aux piétons (Vélo autorisé pour les enfants de moins de 10 ans).

**LE "MOIS" EST SUR INTERNET**  
<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

### **LA DISTRIBUTION**

#### **"DU MOIS A PONT DE ROIDE-VERMONDANS"**

Des exemplaires sont à votre disposition dans : • les 2 mairies • les boulangeries et les boucheries rudipontaines • la MPT • la poste • le Trésor Public

### **LES ACTIVITÉS DU CCAS**

**Tél. 03 81 92 27 92**

### **BIBLIOTHÈQUE A DOMICILE**

Mis en place par le C.C.A.S. et la Bibliothèque Pour Tous, ce service est destiné aux personnes âgées et/ou handicapées. Le passage à domicile de la bibliothécaire accompagnée de l'agent de convivialité s'effectue le 1<sup>er</sup> jeudi du mois. Possibilité de livres à gros caractères.

La cotisation annuelle est de 12 € et la livraison est assurée gratuitement par le C.C.A.S

### **SERVICE AUX PERSONNES ÂGÉES**

Vous avez plus de 60 ans ou vous êtes handicapé(e), quelque soit votre âge, vous sortez de l'hôpital ou êtes en maladie. Le C.C.A.S. met à votre disposition les services suivants pour vous aider à conserver votre autonomie :

• Assistante de vie avec un personnel formé et qualifié (**déduction fiscale de 50 %**) : - Tâches ménagères, repas, aide au lever, au coucher, présence Repas à domicile - Téléalarme - Courses - Aide aux démarches administratives  
Accompagnement social Animation.

Vous souhaitez bénéficier de ces services, même temporairement, ou tout simplement avoir un renseignement sur leur fonctionnement, n'hésitez pas à prendre contact avec :

*Mlle Anne-Marie Leanza, Directrice : 03 81 92 27 89*

*Mlle Eloïse Grassi, responsable du service : 03 81 92 27 90.*

*Nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous ou nous déplacer à votre domicile.*

### **ANIMATIONS POUR PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES**

▲ **Vendredi 1<sup>er</sup>** à 14 h 30 : **CINÉMA** séance spéciale Seniors au Cinéma Le Foyer.

▲ **Vendredi 8** : **PÊCHE À LA TRUITE À SOULCE-CERNAY** et arrêt à la **FRUITIÈRE DU LOMONT.**

▲ **Lundi 11** à 14 h - **ART FLORAL** au CCAS.

▲ **Mardi 12** à 14 h : transport de proches, de voisins, d'amis pour **VISITE DES RÉSIDENTS À EHPAD de BLAMONT.**

▲ **Judi 14** à partir de 9 h : **PORTAGE DE LIVRES BPT.**

▲ **VOYAGE DES ANCIENS** du 16 au 23 juin de 8 jours/7 nuits en pension complète à Martigues.

▲ **Mardi 26** : **REPAS DU CLUB DES ROCHES** au CCAS.

▲ **Judi 28** à 14 h : **visite de l'EXPOSITION ARTS PLASTIQUES** aux Halles. Pose de **TÉLÉALARME** et participation financière mensuelle du CCAS, installation et suivi du matériel gratuit par l'animatrice.

**RENSEIGNEMENTS** : contacter le Service Animation de préférence entre 8 h 30 et 12 h, lundi, mardi, jeudi et vendredi - Tél. 03 81 92 27 33

### **DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Vous pouvez effectuer vos demandes d'actes d'état civil en ligne, à l'adresse suivante : [www.acte-etat-civil.fr](http://www.acte-etat-civil.fr) Vous pouvez obtenir les actes naissance, mariage et décès répertoriés sur Pont de Roide et Vermondans à l'adresse ci-dessus ou directement sur le site de la commune. <http://ville-pontderoide-vermondans.com>

Le site de la ville de Pont de Roide - Vermondans :

[http://ville.pdr.free.fr/agenda/cinema/programme\\_cinema.php](http://ville.pdr.free.fr/agenda/cinema/programme_cinema.php)

Facebook : Cinéma "Le Foyer"

Pour la dématérialisation de la billetterie : le site <http://euroweb-cine.com> étant réservé à l'achat des places par internet pour nos clients.

**TARIFS** : Adultes : 5,90 € - Enfants -14 ans : 4 € - Carte de fidélité 26,40 € soit 4,40 € la séance. Un supplément peut être demandé sur les films en sortie nationale, avant première et 3 D. Groupes, CE, associations nous consulter.

### **BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS**

27, rue de la Gare - Tél. 03 81 96 92 91 - <http://pontderoide-vermondans.bibli.fr>

Lundi de 14 h 30 à 17 h - Mercredi de 14 h 30 à 18 h - Vendredi de 16 h à 18 h (sauf vacances scolaires) et samedi de 10 h à 11 h 30.

300 CD musicaux et 200 DVD de la Médiathèque du Doubs en prêt gratuit.

### **CLUB DES ANCIENS DES ROCHES**

■ Pour l'année 2017-2018 : la cotisation est fixée à 14 €

■ Les **mardis de 13 h 30 à 17 h 30** au **CCAS** : jeux de société, jeux de cartes, détente et convivialité, prêt de livres (genre Arlequin) avec un goûter.

### **PROGRAMME DE JUIN**

■ **Mardi 26 à 12 h** : **REPAS FRITURE** à la salle du CCAS - Friture de carpe, frites, salade verte, sauces au choix, trou normand, jambon de montagne, plateau de fromages, vacherin glacé, vin et café.

Participation : 12 € pour les adhérents, 30 € pour les non-adhérents.

Inscriptions jusqu'au 12 juin chez Danièle Auguste au 03 81 92 44 42 ou Marie-Hélène Monnin au 03 81 96 90 70 ou Jean-Jacques Boehm au 06 85 79 48 72 ou le mardi après-midi à la salle du CCAS.

### **DATES A RETENIR :**

**25 septembre** : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** à 15 h

**9 octobre** : **FRITURE** à la salle du CCAS

**23 octobre** : **LOTO**

Pas d'activités en juillet et août - Reprise le mardi 4 septembre

Pour la saison 2018-2019 la cotisation de 15 € est à régler en septembre (avant l'Assemblée Générale) ou lors de la première arrivée au club.

Bonnes vacances à tous

**LE "MOIS" EST SUR INTERNET**  
<http://ville-pontderoide-vermondans.com>

### **ORDURES MÉNAGÈRES**

#### **RAMASSAGE LE MERCREDI**

Dépôt la veille après 19 h et avant 5 h le mercredi matin

**APRÈS LA COLLECTE, LES BACS À O.M.  
SONT À RENTRER SUR VOTRE PROPRIÉTÉ**

Depuis MAI, PMA collectera **UNIQUEMENT LES BACS**  
Contactez PMA au 03 81 31 34 99  
si vous n'en avez pas en votre possession.

### **RAPPEL SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

- **RESPECTER LES LIMITATIONS** de vitesse 50 km/h en ville, 30 km/h vers les écoles

- Pour une livraison, un chargement rapide, arrêtez vous **contre le trottoir, pas sur le trottoir (PV 135 €).**

- Les trottoirs et certains espaces sont réservés **exclusivement** aux piétons (Vélo autorisé pour les enfants de moins de 10 ans).

## PÉTANQUE RUDIPONTAINE

La Pétanque Rudipontaine organise au Bouldrome  
Mercredi 27 la "COUPE DU PRÉSIDENT".

## ASSOCIATION INSTANTS CHICS & BIEN ÊTRE

L'association Instants Chics & Bien Être propose une **SOIRÉE SHOPPING**  
Salle du Château Herr le **vendredi 15** de 18 h 30 à 22 h.

## INFORMATIONS DIVERSES

### DON DU SANG

**Mardi 26** de 16 h à 19 h 30 - Salle polyvalente "Michel Tarreinberge"  
de Pont de Roide - Vermondans

### DÉPANNAGE GAZ

- **Urgence Sécurité Gaz** : appeler le GRDF au 0 800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe).
- **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler le GRDF au 09 69 36 35 34  
(prix d'un appel local).
- Si **contrat** de gaz naturel ou d'électricité **Gaz de France DolceVita** :  
09 69 324 324 (appel non surtaxé)  
ou [www.dolcevita.gazdefrance.fr](http://www.dolcevita.gazdefrance.fr).

### DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 - Pour communiquer ou obtenir des  
informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : **09 72 67 50 25**

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Gendarmerie Nationale le 17 ou le 03 81 92 40 13 (en journée)  
Adresse internet : [cob.pont-de-roide-vermondans@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.pont-de-roide-vermondans@gendarmerie.interieur.gouv.fr)  
Pompiers le 18

### SERVICE DE MÉDIATION FAMILIALE ASE AAPM

12 avenue Joffre - 25200 Montbéliard  
Tél. 03 81 98 17 61 - E-mail : [mediationfamiliale@aseaapm.com](mailto:mediationfamiliale@aseaapm.com)  
Pour vous aider à faire face : • Aux ruptures familiales • Aux divorces  
• A la séparation

### TNT

Vous rencontrez des difficultés de réception avec la Télévision Numérique  
Terrestre. Composez le **0825 625 625** (20 ct/min + prix de l'appel). Nouveau  
service d'information téléspectateurs est à votre écoute 24h/24 - 7j/7.

### PARENTS A LA RECHERCHE D'ASSISTANTES MATERNELLES

Une liste d'assistantes maternelles agréées sur Pont de Roide - Vermondans vous  
sera communiquée sur simple demande à l'accueil en Mairie (03 81 99 42 42)  
et au Relais Assistantes Maternelles (03 81 31 68 73 ou  
[rfamontderoide@orange.fr](mailto:rfamontderoide@orange.fr) ou [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)).

**RADIO FRANCE BLEU** Belfort 106.8 • Besançon 101.4

**COVOITURAGE** Tapez : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)  
Tél. 03 81 96 47 59

### COMMUNIQUÉ DU RÉSEAU CTPM

Un itinéraire personnalisé, une demande de documents, une réclamation ou  
une simple question ?

**Nouveau ! Depuis le 1<sup>er</sup> avril, contactez notre service clients au : 03 81 36 70 00**

Note : le n° 0 800 800 892 sera encore en service durant le mois d'avril, avant  
d'être définitivement supprimé à partir du mois de mai.

Nos téléconseillères sont à votre entière disposition. Du lundi au samedi dès  
7 h et jusqu'à 19 h sans interruption.

## ORDURES MÉNAGÈRES

### RAMASSAGE LE MERCREDI

Dépôt la veille après 19 h et avant 5 h le mercredi matin

**APRÈS LA COLLECTE, LES BACS À O.M.  
SONT À RENTRER SUR VOTRE PROPRIÉTÉ**

Depuis MAI, PMA collectera **UNIQUEMENT LES BACS**  
Contactez PMA au 03 81 31 34 99  
si vous n'en avez pas en votre possession.

### RAPPEL SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **RESPECTER LES LIMITATIONS de vitesse** 50 km/h en ville,  
30 km/h vers les écoles
- Pour une livraison, un chargement rapide,  
arrêtez vous **contre le trottoir, pas sur le trottoir (PV 135 €)**.
- Les trottoirs et certains espaces sont réservés **exclusivement**  
aux piétons (Vélo autorisé pour les enfants de moins de 10 ans).

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMMÉMORATION DU 8 JUIN

**Vendredi 8** à 18 h 30

**CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS DE PONT DE ROIDE**  
pour rendre hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'indochine.

### INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Pour les enfants nés en **2015** et ceux nés en **2014** et **2013** non encore inscrits.  
Les enfants qui auront 2 ans **au plus tard**, au mois de septembre 2018 ne  
seront accueillis que dans la limite des places disponibles.

Dès maintenant, retirer une demande d'inscription  
en Mairie ou dans les écoles maternelles :

- **Maternelle des Lilas**, rue du Général-Herr : M<sup>me</sup> PELLICOLI
- **Maternelle Louis Pergaud** (ZAC) : M<sup>me</sup> EUVRARD.

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cette opération est un service gratuit destiné aux administrés de notre com-  
mune qui souhaitent faire surveiller leur habitation pendant leurs vacances,  
même pour de courts séjours, dans la période comprise entre le 15 juin et le  
15 septembre. Les militaires de la Gendarmerie Nationale et les fonctionnaires  
de la Police Municipale s'allient pour assurer alors une surveillance quoti-  
dienne de l'habitation, avec vérification régulière des parties communes, des  
portes et des fenêtres. Ces agents sont susceptibles d'appréhender toute  
personne qui n'a pas été signalée par le propriétaire comme devant se rendre  
chez lui pendant son absence.

*Pour bénéficier de cette opération, il faut vous rendre à la Mairie ou à la  
Brigade de Gendarmerie de Pont de Roide - Vermondans, où il vous sera  
demandé de remplir un formulaire.*

### MARCHÉ

Allée Jean-Moulin Marché tous les vendredis à partir de 13 h 30.

### URBANISME

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter, commander sa feuille de  
plan : **cadastre.gouv.fr** un service en ligne de l'administration fiscale.

### CONSULTATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour trouver le chemin, vous pouvez vous rendre sur le site de **l'ADU**, puis  
cliquer sur l'onglet (en haut à droite) "**Nos cartes**" puis en descendant un  
peu sur la page, vous avez un lien (un + rouge) qui vous conduit vers "**Les  
documents d'urbanisme du SCoT Nord Doubs**". S'ouvre alors une nouvelle  
page, où vous pourrez consulter tous les PLU.